

MINISTERE DES GRANDS TRAVAUX, DE L'EQUIPEMENT**FICHE DE POSTE**Date de mise à jour : **21/05/2025 CMC****I – DEFINITION DU POSTE**

1	SERVICE : Direction de l'équipement					
2	LIBELLE DU POSTE : Référent hygiène et sécurité au travail					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B					
	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 CENTRE DE TRAVAIL : 327		CODE POSTE : PT0001904 PROGRAMME R.H : 974 01			
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV - Tahiti - Papeete					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le référent en sécurité et santé est chargé de mettre en œuvre des actions en faveur de la prévention des risques professionnels au sein de la Direction de l'équipement. Il assure l'application de la réglementation et la transmission de l'information afin de sensibiliser les agents à appliquer les consignes en matières de santé et de sécurité au travail.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le directeur de l'équipement					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Un poste informatique ; - Matériel bureautique ; - Un bureau ; - Port d'EPI durant les visites sur sites ; - Un véhicule de service en pool.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Contact avec l'ensemble des entités de la Direction de l'équipement ; - Contact avec les autres services ; - Déplacements fréquents ; - Déplacements dans les îles autres que Tahiti.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Faire une veille technique et réglementaire en matière de santé et de sécurité au travail ; - Participer à la mise à jour de l'évaluation des risques professionnels ; - Assurer la communication en matière d'hygiène et de sécurité ; - Faire une veille relative à la formation des agents ; - Identifier les risques éventuels lié à l'exercice ou présent sur le lieu de travail et y apporter des mesures correctives ; - Réaliser de documents synthétiques afin d'apprécier la politique en matière de santé et de sécurité ; - Analyser les conditions de travail et du respect des prescriptions ; - Analyser les accidents de travail en concertation avec les autres entités de la Direction de l'équipement ;					

	- Lancer des consultations pour des formations en matière d'hygiène et de sécurité.
--	---

14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer aux différents comités techniques relevant du domaine de la santé et de la sécurité au travail.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Technicien
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Santé - Hygiène - Sécurité au travail

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Techniques rédactionnelles		X	
	- Techniques d'analyse et de diagnostic		X	
	- Réalisation un tableau de bord		X	
	- Maîtrise des logiciels de bureautiques (Word, Excel, PDF, Windows)		X	
	- Connaissance des règles de sécurité et de santé au travail en vigueur		X	
	- Sens de l'organisation		X	
	- Sens de la communication		X	
	- Rigueur		X	
	- Autonomie		X	
	- Travail en équipe		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience significative sur un poste similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formations en matière d'hygiène et de sécurité
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 à 5 ans (minimum 3 ans)
----	--

Le directeur de l'équipement,

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :